

DATES/LIMITES IMPORTANTES :

DÉLAIS/COTISATIONS LIMITES :	TYPE DE RÉGIME	
	Individuel	Familial
Limite annuelle de cotisation	Aucune	Aucune
Limite annuelle de la SCEE de base	1 000 \$ (si le bénéficiaire dispose de suffisamment de droits de report de subvention).	1 000 \$ par bénéficiaire (si le bénéficiaire dispose de suffisamment de droits de report de subvention).
Limite cumulative de cotisation	50 000 \$	50 000 \$ par bénéficiaire
Limite cumulative de la SCEE de base et de la SCEE supplémentaire	7 200 \$	7 200 \$ par bénéficiaire
Délai de cotisation	Jusqu'à la 32 ^e année d'existence du régime.	Jusqu'aux 31 ans de chaque bénéficiaire
Existence du régime.*	Peut rester ouvert pendant 35 ans après la date originale d'ouverture du régime. Le régime doit être résilié à la fin de la 35 ^e année.	Peut rester ouvert pendant 35 ans après la date originale d'ouverture du régime. Le régime doit être résilié à la fin de la 35 ^e année.

* Un régime déterminé établi pour que le bénéficiaire puisse recevoir le crédit d'impôt pour personnes handicapée peut rester ouvert jusqu'à la fin de sa 40^e année d'existence.